

Le développement durable selon Trifyl

Trifyl, collectivité durable, a basé son fonctionnement sur :

La péréquation des coûts, forme de solidarité économique permettant de proposer **un coût unique pour la valorisation des déchets** sur le territoire de Trifyl.

Un dispositif de service public en régie et **près de 200 emplois pérennes** sur tout le territoire du plan.

Une incitation forte au geste de tri et à l'éco-citoyenneté par **un coût du tri inférieur à celui du traitement des déchets résiduels**.

Une valorisation jusqu'au dernier gramme... grâce au traitement des déchets résiduels dans le bioréacteur.

L'utilisation et la production d'énergies renouvelables :

Les plateformes principales sont chauffées grâce au bois énergie et sur le site de Blaye-les-Mines, l'eau chaude est produite par des panneaux solaires.

Grâce au bioréacteur, les déchets sont transformés en une ressource énergétique : le biogaz.

Imprimé sur papier recyclé

Le Bioréacteur, un outil à taille humaine

Dans sa gestion de la filière Déchets, Trifyl s'est équipé de procédés à la fois performants et économiquement acceptables.

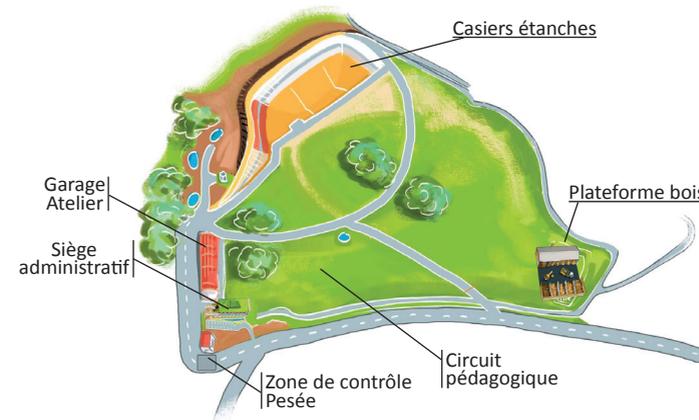
C'est encore ce fonctionnement qui a primé dans le choix du bioréacteur : un équipement moderne à un coût inférieur à la plupart des autres process de valorisation énergétique.

Valorisation du biogaz

4 filières sont développées :

- **Production d'électricité** : à terme, Trifyl produira l'équivalent de la consommation domestique de 20 000 habitants (hors chauffage).
- **Production de chaleur** : réseaux locaux ou utilisation industrielle,
- **Épuration du biogaz pour obtenir du biométhane-carburant** : 2 véhicules Trifyl roulent au biométhane-carburant.
- **Production d'hydrogène** : Recherche et Développement.

Le site de Labessière-Candeil/ Montdragon vient compléter le dispositif de valorisation mis en place par Trifyl sur le territoire du plan. Cet équipement structurant s'accompagne de l'installation en 2009 du siège administratif de Trifyl sur le site et en 2010, de l'installation d'un circuit pédagogique, de moteurs de production d'électricité et d'une station biométhane-carburant.



Pour mener à bien sa mission de valorisation, Trifyl a développé un dispositif complet d'accueil pour les déchets ménagers et assimilés :

- 22 déchèteries réparties sur tout le territoire
- 2 centres de tri à Labruguière et Blaye-les-Mines
- 2 plateformes de compostage
- 3 CET de classe 3 (sites de stockage pour les inertes)
- 9 quais de transfert
- 2 plateformes bois énergie

BIORÉACTEUR

Labessière-Candeil / Montdragon



Équipement de
valorisation énergétique

www.trifyl.fr



Trifyl

Les Courtials, Route de Sieurac
81 300 Labessière-Candeil

Tél : 05.63.81.23.00 - Fax : 05.63.81.23.01
www.trifyl.fr

Projet cofinancé par
l'Union Européenne

Le bioréacteur, un équipement pour valoriser les déchets «résiduels»



Les déchets résiduels sont des «ordures ménagères» sur lesquelles le tri à la maison a été effectué.

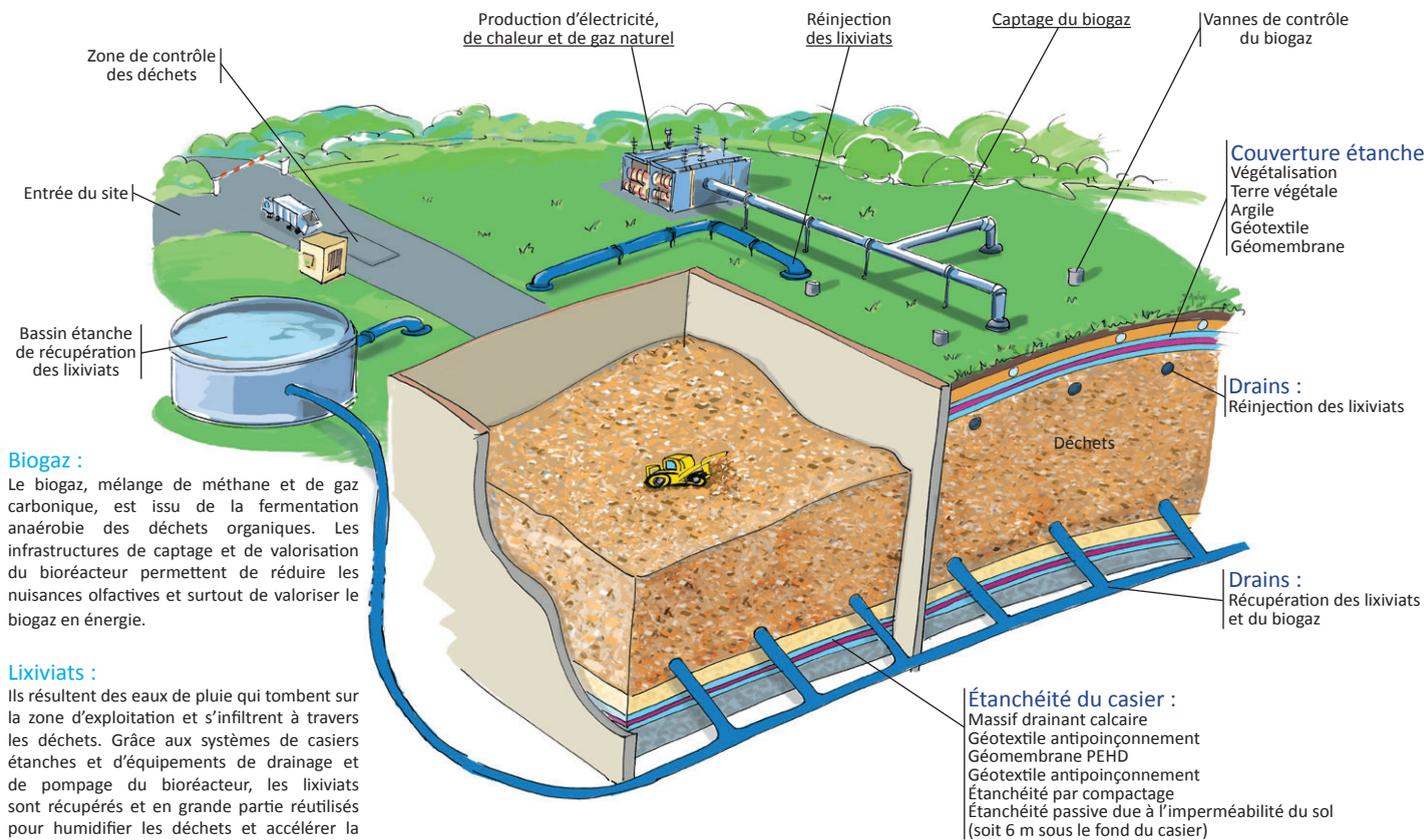
Ces déchets proviennent des foyers tarnais, élargis aux communes adhérentes au Sipom de Revel (Haute-Garonne) et du Saint-Ponais (Hérault). Après leur collecte dans les foyers, ils sont regroupés en quais de transfert avant de convoier vers leur dernière valorisation, le bioréacteur.



Le bioréacteur, un équipement innovant pour la valorisation optimale

Le principe du bioréacteur consiste en une dégradation accélérée des déchets dans des casiers étanches. Ce processus va accélérer la stabilisation des déchets et produire du biogaz (contenant près de 50% de méthane) qui est valorisé sous forme d'électricité, de chaleur et de biométhane-carburant.

BIORÉACTEUR



Biogaz :

Le biogaz, mélange de méthane et de gaz carbonique, est issu de la fermentation anaérobie des déchets organiques. Les infrastructures de captage et de valorisation du bioréacteur permettent de réduire les nuisances olfactives et surtout de valoriser le biogaz en énergie.

Lixiviats :

Ils résultent des eaux de pluie qui tombent sur la zone d'exploitation et s'infiltrent à travers les déchets. Grâce aux systèmes de casiers étanches et d'équipements de drainage et de pompage du bioréacteur, les lixiviats sont récupérés et en grande partie réutilisés pour humidifier les déchets et accélérer la fermentation.

Les avantages du bioréacteur

1 Le déchet se dégrade 2 fois plus vite

2 Les deux effluents : lixiviats et biogaz sont valorisés. Les lixiviats, effluents liquides, sont récupérés au fond des casiers étanches et réinjectés dans les déchets pour maintenir l'humidité et favoriser le développement bactérien, la fermentation et donc la production de biogaz. La production de biogaz étant accélérée, ce gisement devient une véritable source énergétique.

3 Le coût de traitement est performant par rapport à des équipements de type incinérateur ou thermolyse.